

Paris, le 3 juillet 2025

VM/035-2025

**Madame Catherine Vautrin**  
**Ministre de la santé et des solidarités**  
**14 avenue Duquesne**  
**75350 75350 PARIS 07 SP**

Madame la Ministre,

La Section Fédérale des Organismes Sociaux FO et le SNFOCOS vous font part de leur soutien au combat des Travailleurs Sociaux pour la satisfaction de leurs revendications. Nous nous adressons ainsi une nouvelle fois au gouvernement pour affirmer l'urgence à voir aboutir :

- ✓ L'attribution du Ségur à tous les Travailleurs Sociaux sous la forme de l'attribution de 33 points avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2022,
- ✓ La reconnaissance de leurs diplômes et l'attribution en conséquence pour tous du niveau 6 de la grille administrative.

La demande massive exprimée par les Travailleurs Sociaux sur ces revendications n'a rien d'étonnant. Le Ministère y a, en effet, résolument fait obstacle dans la dernière période, laissant entrevoir une issue dans le cadre de la négociation sur la nouvelle classification, qui s'est en réalité révélée être une impasse.

Au regard de l'attribution du Ségur aux Travailleurs Sociaux d'autres organismes, il n'est nullement légitime que ceux de la Sécurité Sociale en soient plus longtemps privés.

Devons-nous rappeler en outre le rôle essentiel qu'ils jouent auprès des familles, en particulier les plus en difficulté ? Devons-nous redire le rôle déterminant qu'ils ont eu à assumer durant la pandémie de COVID ?

Il n'existe par ailleurs aucune justification au fait que les diplômes des Travailleurs Sociaux ne soient pas reconnus dans la grille de classification. Aujourd'hui, si un parcours professionnel vers le niveau 6 est envisageable, il n'existe absolument aucune garantie en la matière. Pourtant, ces diplômes sont reconnus au grade licence et devraient entraîner à l'instar des autres professions du même niveau d'étude l'attribution automatique de ce niveau 6.

Face à l'insatisfaction de ces revendications, la colère monte, Madame la Ministre. Elle est à mettre en rapport avec les inquiétudes qui pèsent sur l'avenir du Travail Social à la Sécurité Sociale face aux politiques menées de restriction budgétaire. Elle est aussi à rapprocher de la colère ressentie par l'ensemble des agents de la Sécurité Sociale privés en particulier d'augmentation collective de salaire.

La Section Fédérale des Organismes Sociaux FO et le SNFOCOS, non seulement soutiennent les revendications des Travailleurs Sociaux de la Sécurité Sociale, mais également toutes les initiatives visant à les faire aboutir. Rappelons que plusieurs grèves ont déjà eu lieu sur le sujet, comme cela été le cas dans

les CAF Parisiennes. En l'absence de réponse positive de votre part, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour aider à la poursuite de ce combat légitime.

Nous nous tenons, bien-sûr, à votre disposition pour échanger sur cette question.

Dans l'attente de votre retour, Madame la Ministre, nous vous prions de croire en l'assurance de notre considération.



Frédéric NEAU  
Secrétaire Général de la Section Fédérale  
Des O. Sociaux Force-Ouvrière  
[orgsociaux@fecfo.fr](mailto:orgsociaux@fecfo.fr)



Bruno GASPARINI  
Secrétaire Général du SNFOCOS  
[snfocos@snfocos.fr](mailto:snfocos@snfocos.fr)

*Copie à Mr Grivel Président du Comex*  
*Copie à Mme Bertin, Directrice de L'Ucanss*